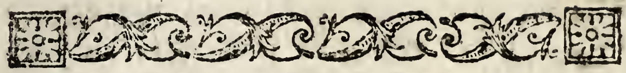
N° 25



DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE.

FÊTES NATIONALES.

Ce 27 Nivôse, an VI de la République française, une & indivisible.

PORTAL, Commissaire du Directoire exécutif près l'Administration centrale du Département de la Haute-Loire,

Aux Commissaires du Directoire exécutif près les Administrations municipales du même Département.

CITOYENS,

APPELLÉ à la place de Commissaire du Directoire exécutif près l'administration centrale du département de la Haute-Loire, je suis entré dans la lice, sans me dissimuler les dangers du combat. J'avois été porté après le 13 vendémiaire an IV, à la présidence de l'administration centrale, sans l'avoir ambitionné; je m'étois efforcé d'en remplir les devoirs, comme je puis dire avoir fait dans toutes les places où j'ai été appellé, depuis 1789, par mes concitoyens, et je m'en étois vu décharger sans regret.

Après le mémorable 18 Fructidor, j'ai été

de nouveau nommé membre de l'administration centrale, et peu de jours après au poste que j'occupe en ce moment. J'ai accepté cette grande tâche : tout citoyen doit envisager du même œil et embrasser avec le même calme, les grands travaux, et la gloire et la mort, sans les rechercher ni les craindre. Après avoir pris connoissance et médité sur l'importance et l'étendue des fonctions que la loi m'attribue; après avoir fait marcher plusieurs opérations essentielles arriérées, mon premier soin, dans cette carrière, est de m'adresser à ceux à l'aide de qui je la dois parcourir. Je viens donc vous entretenir, CITOYENS COLLÈGUES, avec cet abandon cher à l'homme sensible et loyal, avec cette franchise seule digne de la liberté ; qui ne connoit point les détours de ce qu'on appelloit autrefois petitement la politique, parce que n'ayant pour but que le bonheur commun, et en paticulier celui des habitans de ce département, elle n'a rien à taire ni à cacher.

Nous avons tous, ainsi que vous l'a dit l'administration centrale dans son adresse aux administrations municipales et à ses concitoyens, nous avons tous des devoirs à remplir, si non également étendus. du moins également respectables et touchans. Appellés au soin glorieux de surveiller et réquerir l'exécution des lois, et des actes du gouvernement, nous sommes associés par là à l'une des plus belles prérogatives constitutionnelles. Tous les arrêtés du Directoire exécutif qui concernent nos fonctions, sont autant d'invitations pressantes de ne lui laisser ignorer aucun fait important, et de le tenir en état de saisir en tout temps

l'ensemble de la marche constitutionnelle dans chaque canton de la République. Les détails qu'il attend de nous sont les élémens nécessaires du bonheur social dont il est sans cesse occupé : pénétrons-nous donc de la dignité et de l'importance de nos fonctions, et remplissons-les avec la fermeté, l'impartialité sevère qui ne sait rien dissimuler. *Eh quoi ! l'espérance d'un bonheur particulier dans un avenir lointain peut faire des fanatiques, et la confiance de concourir à assurer celui de trente millions d'hommes et de préparer celui de la terre, ne trouveroit pas des enthousiastes.*

Malheur au froid égoïste dont le cœur ne s'émeut pas à cette douce idée ! Il ne méritoit point de voir une patrie lui sourire, et il ne connoîtra jamais le charme de se dévouer pour elle.

Citoyens, nous ne devons pas nous le dissimuler, le 18 Fructidor ne seroit pas pour les amis de la République une époque mémorable et chère, si, à l'aide des fonctionnaires protecteurs du fanatisme et de la royauté, les salariés de l'étranger n'avoient noué ces trâmes criminelles qui asservirent l'an dernier la volonté nationale, et la forcèrent de plier sous le joug des conspirateurs de Blankembourg et des émissaires des anglais.

Mais heureusement pour la France, le 18 Fructidor a vu disparoître les conjurés, triompher la République, et la constitution est devenue inébranlable. Grâces à ce jour heureux, nous pouvons désormais respirer sans contrainte l'air de la *Liberté*, nous pouvons aujourd'hui prononcer sans effroi le nom si doux de *Citoyen*, le nom si cher de *Répu-*

blique, et le nom si sacre de *Constitution* ! Nous pouvons nous entretenir sans danger, des grands exploits de nos guerriers, de leur vertus et de leur gloire, nous pouvons chanter le heros qui les conduisit à la victoire, scella la paix du continent, et qui bientôt va punir la féroce Albion de la série des forfaits dont elle s'est rendue coupable envers les Nations, envers l'Humanité entière.

Citoyens, la faction abattue le 18 Fructidor étoit parvenue à faire oublier, à avilir toutes les institutions republicaines pour revenir à çelles qui en dégradant l'homme, lui font bénir la main qui l'enchaîne, et l'humilie. Ils savoient bien, les conspirateurs royaux, que ce n'est que par des institutions sages et morales, qu'un peuple peut conserver sa liberté, et la République sa force. Aussi, le vertueux François (de Neufchateau) ce digne membre du Pouvoir Exécutif de la *grande Nation*, dans sa lettre dernière, comme Ministre de l'intérieur, aux Commissaires près les administrations centrales et municipales, et que je vous exhorte à relire, (1) fait-il remarquer cette combinaison perfide, ce systême suivi avec une constance vraiment imperturbable, par lequel les conspirateurs avoient presqu'insensiblement plié les mœurs, les habitudes, les institutions de la démocratie aux formes aristocratiques, sacerdotales et royales.

Citoyens, nous sommes chargés par le Gouvernement d'engager nos concitoyens à reprendre plus que jamais leur allure républi-

---

(1) Elle est sous la date du 24 fructidor dernier.

caine, et à ramener leurs vues, leurs sentimens, leurs espérances au régime républicain et à ses institutions. C'est sur cette partie essentielle de notre tâche commune, que je viens fixer particulièrement votre attention, et vous engager à en faire l'objet de vos méditations.

Je commence par les fêtes nationales.

Le Ministre de l'intérieur vous a fait passer le 27 ventôse an V une instruction sur la célébration des fêtes nationales. Le 19 brumaire dernier, son successeur, le citoyen Letourneux, a adressé aux administrations centrales et municipales, une circulaire dans laquelle ce digne Ministre en invitant les administrateurs à adopter suivant les localités, les vues et les moyens indiqués par l'instruction précitée pour faire prévaloir l'institution des fêtes décadaires, les a engagé à ne pas permettre que les *décadi*, aucun marchand étale dans les rues ou empiète d'une façon quelconque sur la voie publique. Il leur a fait sentir qu'il étoit nécessaire de faire suspendre, sauf le cas d'urgence, tous les travaux qui se font aux frais du Gouvernement, et de veiller à ce que les tribunaux vaquent, à ce qu'aucun fonctionnaire n'exerce, ces jours là, son emploi. Non seulement, tout magistrat, tout fonctionnaire public, tout employé du Gouvernement, doit se conformer à cette règle, mais y assujettir aussi sa famille. C'est les dispositions du 12.me alinéa de la lettre ci-dessus citée.

Les instituteurs publics doivent encore y être tenus, ainsi que leurs élèves. C'est aux instituteurs, aux élèves des écoles publiques, à

se montrer les plus zélés observateurs des fêtes nationales ; ils doivent toujours être présens aux cérémonies ordonnées pour les observer.

Je vous invite, en conséquence , à vous mettre sous les yeux l'instruction du 27 et la lettre précitée , et de commencer dès ce jour à aviser aux moyens convenables pour assurer la célébration des fêtes nationales et l'observance des décadi.

Les 7.me et 8.me alinéa de l'instruction que je vous ai rappellé doivent particulièrement fixer votre attention, et en conséquence du 8.me vous voudrez bien dans la décade qui suivra la réception de la présente me désigner le local que l'administration municipale aura choisi pour servir de lieu de réunion , lorsque le temps ne sera pas favorable pour exécuter en plein air les cérémonies des fêtes nationales, qui ne peuvent sous aucun prétexte être retardées, et remises à un autre jour.

Citoyens , dans un état libre , il y a un esprit public , une opinion nationale , un enthousiasme religieux et sacré qui attache tous les cœurs à la patrie , qui aggrandit les ames, qui devient la passion commune de tous, qui se dévelloppe dans les cérémonies , dans les fêtes solemnelles et dans les réunions nombreuses. C'est là qu'on s'électrise et qu'on s'éclaire ; c'est là qu'on se nourrit du sentiment de sa dignité , qu'on se pénètre du besoin d'aimer ses semblables et d'en être aimé ; c'est là qu'on apprend à respecter son égal , à se respecter soi-même, à ne plus se renfermer dans les bornes étroites de l'intérêt privé , mais à embrasser avec un généreux orgueil les intérêts

d'une grande masse de citoyens. On foule aux pieds le fanatisme et les puériles mensonges, les misérables singeries de la superstition, mais on se livre aux doux transports d'une heureuse ivresse, en voyant tout un peuple qui jouit de l'indépendance et du bonheur, qui élève sa pensée vers l'auteur de la nature et de la liberté, qui apprend à ses enfants à chérir la patrie, qui les exerce par des jeux, qui éveille l'émulation et récompense le courage, qui honore l'indigence, le malheur et la vertu, qui proclame les grands principes sur lesquels doivent reposer les sociétés humaines, qui est toujours debout dans une attitude majestueuse pour terrasser les tyrans, s'ils osoient l'attaquer, et qui, tenant d'une main le glaive dont il repousse ses ennemis, de l'autre cultive les arts et favorise la bienfaisante agriculture, cette mère commune de tous.

Telle est l'excellence du Gouvernement républicain, il frappe, il terrasse, triomphe au dehors ; au dedans il embellit, protège et vivifie.

Citoyens, nous avons élevé un grand édifice ; occupons-nous sans relâche d'en bien affermir les fondemens. Nous avons une République, ayons des vertus, ayons des institutions qui soient marquées au coin de l'antiquité qui nous rapprochent de ces Grecs et de ces Romains dont l'histoire féconde en traits héroïques et sublimes n'a dû nous paroître, jusqu'à présent, qu'une vaine fiction, quand nous la comparions à la sécheresse et

à l'aridité de nos modernes annales. Soyons dignes enfin des regards de l'Europe et de la postérité qui nous comtemplent, ou plutôt soyons heureux et méritons le bonheur et la liberté, par nos vertus et par nos mœurs régénérées.

Citoyens, dans les États libres, les fêtes ne célèbrent et ne consacrent que les immortels événemens de la *famille nationale*. En même temps qu'elles reproduisent aux yeux du Peuple les monumens et les titres de sa puissance, on peut dire encore qu'elles recommencent en quelque sorte sa gloire, ses succès et ses triomphes ; car elles excitent aux grandes actions, en faisant revivre les grands souvenirs, et si elles sont, parmi les institutions morales, ce qu'il y a de plus doux et de plus noble, elles sont aussi ce qu'il y a de plus utile, puisqu'elles recommandent fortement aux hommes la volonté de tout ce qui est sage, et l'amour de tout ce qui est bien.

Rappellons, rappellons donc à nos fêtes nationales la foule qu'on en écartoit. Ceux qui craignoient leur influence, les tournoient en dérision ; mais, comme l'a dit le célèbre François de Neufchateau, dans sa lettre que j'ai précédemment citée, il est de fait : que le peuple n'y assista jamais sans une douce émotion. Ce n'est pas la dépense qui en fait le mérite : brillantes de l'éclat que donne à peu de frais l'amour de la *patrie*, ces fêtes doivent réunir tous ses amis ; et il est impossible qu'un si touchant spectacle ne porte pas dans

tous les cœurs l'esprit républicain, que les conspirateurs ont pu comprimer un moment, mais qu'ils n'ont pu détruire.

Citoyens, un nouvel ordre de choses s'ouvre, depuis le 18 Fructidor, aux regards de l'observateur attentif. Le germe d'une félicité douce et paisible croît et se dévellope en silence, et semble promettre à l'espèce humaine, si long-temps avilie et souffrante, une maturité délicieuse. Sous les auspices de la sagesse et de la philosophie, les affections aimantes et généreuses semblent chercher une place dans le cœur de l'homme. *Français*, que cette idée sublime emflamme notre pensée, soutienne notre courage dans les derniers sacrifices qui nous restent à faire pour consommer une révolution que nous aurons exécutée avant que le reste du monde ait pu la concevoir. Les destinées des Peuples sont dans nos mains ; le bruit de leurs chaînes a déjà frappé leur oreille indignée. Encore un effort vers le terme de notre révolution, et les fers des Peuples sont brisés.

Cet effort d'où dépend à jamais la destinée de la République, c'est la pratique des vertus morales, la haine du crime, l'amour de nos semblables, l'austérité des mœurs et leurs rapports avec notre existence sociale actuelle. Cet effort, c'est l'attitude calme et majestueuse que savent prendre la liberté et la vertu, lorsquelles ont à lutter contre le crime et le despotisme.

L'enthousiasme du bien, si on le sépare

de cette force de principes qui nous vient du sentiment intérieur et de la conscience de la justice, s'évanouit bientôt, semblable à une vapeur qui brille un instant dans les airs, pour s'éteindre ensuite, et replonger dans les ténèbres la terre d'où elle s'étoit exhalée.

Soyons dignes de notre sort et de la grandeur de nos destinées, la providence éternelle veillera sur nous. Car il en est une pour les *Peuples vertueux*, comme pour les hommes justes. Nous serons libres malgré la rage de nos ennemis, et nous serons bons, sages et bienfaisants, malgré la doctrine des méchans.

Salut et fraternité.

Vive le 18 Fructidor qui a sauvé la République !

Vive à jamais la République!

Au Puy, de l'Impr. de P. B. F. CLET, Impr.